

Eveha : santé, salaire, conditions de travail

SANTÉ,

SALAIRE,

CONDITIONS DE TRAVAIL



Nous subissons depuis plusieurs mois une **activité soutenue et inégale**. Bien que l'on puisse s'en réjouir pour la santé et la vitalité de notre entreprise, force est de constater que notre corps, notre énergie et notre psychique en prennent clairement un coup.

Nombreux sont les collègues qui n'ont pu prendre un congé annuel. L'appel aux CDD est phénoménal dans certaines régions en **doublant les effectifs** habituels. Les **ballotages** de chantier en chantier et sans repos sont monnaie courante. L'encadrement et les chargées de gestion croulent sous les réponses à marché et ne trouvent plus le temps pour écouter les sollicitations des collègues en difficulté et se retrouvent elles-même en difficulté.

Problème, cette activité n'est pas localisée partout de la même manière. Ainsi, dans les régions où les chantiers se sont terminés plus tôt que dans d'autres, le quotidien est plutôt à la **rupture de charge** et l'absence de perspectives ou au **grand déplacement imposé de courte durée**. Les affectations sont ainsi à la petite semaine, créant inquiétude et perte de sens de son travail après, pour certain-es, de longs moments en activité partielle.

Depuis septembre, il est facile d'observer autour de nous l'**augmentation des arrêts de travail** tout comme celui des accidents de travail, qui par chance restent bénins. **Des tensions** resurgissent dans les équipes, mettant à mal nos collectifs de travail déjà particulièrement éprouvés par des mois d'épidémie.

La direction, alertée à de multiples reprises, tempore, reporte et puis ... oublie. La priorité c'est **toujours l'économie**. Dans ce contexte, elle encourage ainsi à poursuivre les efforts pour faire encore et toujours plus avec moins voire rien. En cette période de négociation obligatoire sur la qualité de vie au travail, il est à craindre qu'il faille en plus trouver des économies sur nos maigres avantages sociaux.

De plus, dans un contexte d'augmentation du coût de la vie, **aucune revalorisation salariale ou des frais professionnels** n'est à envisager. A côté de cela, les règles d'indemnisation de l'**assurance chômage** sont modifiées entraînant une précarisation accrue pour les collègues CDD par une baisse de leurs revenus.

Nous vous proposons de nous réunir en **Assemblée Générale le mardi 14 décembre à 18h** pour discuter de nos conditions de travail, de nos conditions de vie et aussi de nos souhaits pour l'avenir ainsi que nos perspectives d'actions.

**MODE PROJET PARTOUT,
HUMANITÉ NULLE PART !!!**